

L'avis de l'expert

Pourquoi Neuchâtel stagne? Un nouveau diagnostic

Par rapport à Vaud ou Genève, le canton de Neuchâtel est à la traîne en termes de revenu par habitant. Paradoxal, si l'on songe à la bonne santé du secteur industriel de l'Arc jurassien. Il faut creuser plus loin: la région manque de ce que les experts nomment l'«économie résidentielle»

Le canton de Neuchâtel est en train de réviser sa législation sur la promotion économique. Datant de l'après-crise horlogère des années 70, la loi actuelle est essentiellement axée sur l'exportation de biens et services, mais la création et l'exportation de richesses ne profitent plus vraiment aux régions qui les créent. Ainsi, Neuchâtel et le Jura se classent parmi les premiers cantons suisses en termes d'emplois du secteur secondaire alors que Vaud, Genève et Zurich ont la part la plus faible.

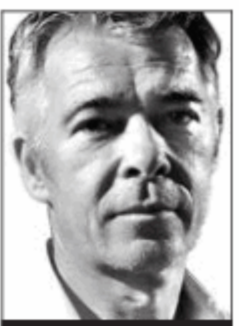
Par contre, et c'est là que le bât blesse, le revenu par habitant est parmi les plus élevés de Suisse dans les trois cantons susmentionnés, loin devant Neuchâtel et le Jura qui sont nettement distancés. On peut se demander tout d'abord quel est le rôle joué par les différentiels de valeur ajoutée entre les activités économiques, et qui pourraient expliquer en partie cette différence notable, une activité industrielle rapportant généralement moins qu'une activité de la finance. Mais c'est également se voiler la face sur le cœur du problème. Pourquoi Neuchâtel, qui compte un PIB par habitant supérieur au canton de Vaud et qui figure proche de Genève et de Zurich, se voit distancé de pareille manière en termes de revenus? En réalité, il faut rechercher ailleurs la réponse à ce dilemme. Cette différence très nette interroge sur la circulation interrégionale des revenus. On le voit dans l'Arc jurassien où une grande partie des revenus générés par l'exportation, notamment l'horlogerie, sont captés par d'autres régions.

Deux changements majeurs sont intervenus depuis les années 70. D'une part les mobilités ont augmenté, avec une proportion toujours plus importante de pendulaires. Ainsi, pour les communes, les régions infracantonales et parfois jusqu'au niveau cantonal, les pendulai-



Alain Segessemann

Groupe de recherche en économie territoriale (GRET), Université de Neuchâtel



Alain Babey

Professeur à la Haute Ecole de gestion Arc, Neuchâtel

res sont la première source de revenus régionaux en moyenne suisse.

D'autre part, les rentes, principalement les retraites, l'ensemble des revenus liés aux mécanismes de redistribution des assurances sociales et les revenus de la fortune, ont aussi connu une hausse conséquente. Ces revenus de transfert représentent en moyenne la seconde source de revenus pour les régions suisses.

La caractéristique commune à tous ces revenus est qu'ils sont généralement distribués directement sur le lieu d'habitat. C'est pour cette raison que l'on parle d'économie résidentielle, à savoir les revenus perçus au lieu de résidence. Les analyses réalisées à l'Université de Neuchâtel pour le cas suisse montrent bien que les régions les plus productives du pays, et particulièrement les régions industrielles, tendent à repousser les résidents aux revenus élevés et tous les services résidentiels qui y sont associés (commerce de détail, restauration, cliniques, services postaux, services immobiliers, services personnels tels que coiffeurs, fitness, etc.).

Ainsi, les revenus issus de l'économie résidentielle sont le plus souvent perçus par des régions différentes de celles qui les ont émis, entraînant un processus de développement économique non plus centré sur les activités exportatrices, mais sur la présence de résidents et plus largement de consommateurs.

Par exemple, les activités résidentielles sont fortement représentées dans les régions périurbaines telles que la Goldküste zurichoise, la région de Collonge-Bellerive à Genève, Lavaux ou la région de Nyon. Ces régions accueillent des résidents parmi les plus riches de Suisse, avec un potentiel de consommation très important.

A l'inverse, dans les cas de Neuchâtel ou du Jura, un point faible soulevé par les résultats est

le manque de vigueur de leur économie résidentielle pour maintenir ces revenus dans la région, alors que les emplois de l'économie résidentielle au sens large représentent à l'échelle suisse près de deux emplois sur trois.

Finalement, les revenus issus des exportations et distribués directement aux résidents de la région où sont implantées les entreprises ne représentent en moyenne que la troisième source de revenus régionaux. La principale raison est donc bien la fuite des revenus hors des régions productives par les pendulaires, fondant une dissociation marquée entre les lieux de résidence de la population et leurs lieux de travail.

Les activités résidentielles sont fortement représentées dans les régions périurbaines telles que la Goldküste zurichoise, la région de Collonge-Bellerive à Genève...

Ainsi, la mobilité des personnes génère des régions gagnantes et des régions perdantes. Si des mécanismes de péréquation financière existent, ils ne sauraient compenser les «fuites» qui frappent durement les collectivités exportatrices de l'Arc jurassien, et se traduisent logiquement en taux de chômage élevé pour le canton de Neuchâtel, et en faibles revenus fiscaux pour les collectivités.

Si la récente théorie de l'économie résidentielle permet d'identifier les causes structurelles des problèmes économiques vécus par l'Arc jurassien, elle ouvre aussi un énorme champ de réflexion: quelles solutions imaginer pour

colmater les fuites financières? Comment attirer des habitants? Quelles «fuites» autres que celles engendrées par la mobilité des personnes? Et surtout, quelle gouvernance inventer? En effet, suite aux nombreuses études d'image régionales que la Haute Ecole de gestion Arc a menées en Suisse, nous savons que la charge fiscale pèse peu sur les décisions d'implantation des personnes. Ce sont d'abord des valeurs hédonistes – beauté des paysages, liens sociaux, etc. – qui déterminent les localisations.

Cependant, les administrations publiques ont historiquement été constituées pour répondre à des besoins de base, pas vraiment pour fabriquer du plaisir... De même, les politiques de promotion économique cantonales n'ont jamais été pensées pour soutenir des projets d'innovation résidentielle. L'économie résidentielle suppose de se concentrer sur les besoins de ses habitants plutôt que sur la seule offre actuelle. Identifier des demandes et imaginer des solutions induisent des démarches participatives et un processus administratif qui va de la base au sommet. Pour ce faire, l'échelle locale retrouve toute sa légitimité pour mettre en œuvre ces nouvelles gouvernances. Encore faut-il que les cantons transfèrent les pouvoirs et les moyens nécessaires aux villes et communes, selon le type de flux financier à relocaliser.

En politique comme ailleurs, tout est affaire de point de vue. Et l'économie résidentielle offre un nouveau regard, prélude à des actions collectives innovantes.

Un colloque intitulé «L'économie résidentielle, un levier de développement pour les communes et les régions?» se déroulera les 25 et 26 juin à la Haute Ecole de gestion Arc à Neuchâtel. Rens. www.ig.he-arc.ch/journees.territoire.2015

Incidences

La RTS dérape complètement en tournant en dérision une ambassade suisse



François Nordmann

Dans la discussion qui s'amorce sur le service public, la SSR vient de se mettre dans un mauvais pas. Le conseiller national Christophe Darbellay, président du PDC, déclarait au soir de la votation sur la nouvelle loi sur la redevance radio-télévision que la SSR devrait se montrer plus critique envers elle-même et moins arrogante. La séquence de «Temps Présent» du jeudi 18 juin dernier, consacrée à l'ambassade de Suisse au Liban, démontre qu'elle n'a pas commencé ce travail et conduit à se demander qui contrôle la qualité des émissions diffusées par la chaîne publique.

La télévision alémanique a produit, il y a quatre ans, une série de documentaires sur le travail de cinq ambassades de Suisse à travers le monde, de la Mission auprès des Nations Unies à New York à l'ambassade en Iran. Des interviews, des images présentaient l'activité des postes suisses dans les situations les plus diverses. Le téléspectateur avait l'impression d'apprendre quelque chose sur le métier de diplomate, sur la politique extérieure de la Suisse et sur sa contribution à la résolution des conflits ou sur la nature de sa coopération au développement.

Sur un sujet analogue, la RTS a recouru au persiflage et à la dérision sans aucune recherche d'objectivité. Elle a choisi d'illustrer une déclaration de Didier Burkhalter en 2014, à la fin de son mandat de président de la Confédération, interprétée de manière tendancieuse et répétée comme un mantra une bonne douzaine de fois au cours de l'émission. Une phrase dans laquelle le conseiller fédéral, au terme d'une analyse des valeurs de la Suisse et des pratiques de sa diplomatie, estimait que si

tout le monde se comportait comme la Suisse, le monde ne s'en porterait pas plus mal. «Temps Présent» dénature le propos qui devient «quand la Suisse sauve le monde» – extrapolation de mauvaise foi.

Cependant, l'ambassade de Suisse s'est prêtée au jeu, et l'on voit de multiples séquences d'une longue interview de l'ambassadeur François Barras et de l'une ou l'autre de ses collaboratrices. Mal lui en a pris: instruisant un procès à charge, les journalistes n'auront de cesse de le mettre en contradiction avec la situation sur le terrain, c'est-à-dire dans les camps de réfugiés syriens et palestiniens où tout est à faire. Au lieu de mesurer l'impact des programmes de la Confédération, par exemple la fourniture d'une installation d'eau potable qu'on nous montre, les auteurs s'attachent à démontrer que l'action de l'ambassade est insuffisante. D'après leur thèse, la mission diplomatique est loin de remplir l'objectif imaginaire des auteurs, qui serait d'améliorer notablement et à elle seule le cadre de vie des réfugiés.

Les auteurs du reportage de «Temps Présent» commencent par détourner les propos de Didier Burkhalter puis instruisent un procès à charge contre la mission suisse au Liban

Or tel n'est évidemment pas le cas – la Suisse prend sa part d'un effort international, bilatéral et multilatéral – elle est l'un des douze premiers contributeurs internationaux. Ses contributions pour des programmes dans les pays de la région s'élèvent à 200 millions de francs depuis 2011, chiffre qui ne sera pas mentionné à l'antenne. Elle ne peut que soutenir ponctuellement les responsables locaux, et non agir à leur place. Implicitement, le reportage reproche aux repré-

sentants de la Confédération de s'occuper en priorité de la sécurité des ressortissants suisses dans le pays. Quand l'ambassadeur Barras explique que le problème des réfugiés syriens durera tant que la guerre se prolongera dans ce malheureux pays, le journaliste lui demande avec agressivité: «Et alors, quel est votre plan de paix pour la Syrie?»

La caméra s'attarde ensuite sur les pièces de la résidence, destinées à la réception et équipées en conséquence, avec une cuisine professionnelle: le reporter conclut que l'ambassadeur est trop payé et occupé à des tâches mineures.

Les téléspectateurs ne s'y sont pas trompés: 80% des commentaires du forum de l'émission mettent en cause le ton «sarcastique, ironique, insidieux, enfantin, paternaliste, partial, inquisiteur, condescendant, médiocre, lamentable, simpliste» du reportage.

Ce n'est pas le seul exemple de la suffisance et de la subjectivité des représentants du service public à la radio. Dressant le 11 juin le bilan «intermédiaire» de la présidence de Simonetta Sommaruga – après même pas six mois! – le correspondant omet de mentionner que son voyage à Bruxelles a permis d'instituer un canal de communication – les consultations intensives – avec Jean-Claude Juncker, président de la Commission de l'Union européenne, alors qu'il n'y en avait aucun en 2014. Il traite aussi à la légère la visite d'Etat réussie de François Hollande, qualifié de «camarade-président». Il prétend enfin que Simonetta Sommaruga n'a pas fait avancer le dossier de l'immigration de masse, ce qui est de la désinformation, alors que le Département de justice et police pilote l'avant-projet de loi mis en consultation le 11 février dernier, et prépare le message qui sera adressé au parlement, conformément au calendrier établi il y a un an.

Des opinions, d'accord, si elles sont équilibrées et si elles respectent les faits. Mais un jugement fondé sur une présentation des faits, non merci.

Lecture

L'obsession sexuelle des wahhabites

Foulards et hymens. Pourquoi le Moyen-Orient doit faire sa révolution sexuelle

Mona Eltahawy

Traduction: Carla Lavaste et Alison Jaquet-Robert

Belfond, 260 p.



C'est un débat miné, dans lequel les fronts se brouillent, avec la droite xénophobe en pointe apparente du combat pour les droits des femmes et les intégristes réclamant au nom des libertés fondamentales celui de porter le niqab. Mais Mona Eltahawy ne se laisse pas faire. Ses droits à elle, elle les a acquis à la manière des féministes des années 1970: en travaillant d'abord à les construire dans son intimité. Contre l'opinion, contre les traditions et la naturalisation des discriminations, au risque de rompre avec un entourage aimant.

Tout au fond du bus

Née en Egypte en 1967, elle a grandi en Arabie saoudite, où son père avait trouvé un travail et où elle se rappelle avoir dû, avec sa mère, aller chercher un siège dans les deux derniers rangs du bus, réservés à son genre par la misogynie dominante. Où elle a fini par se cacher sous un hidjab qui, assurément, est devenu, par les contradictions où il la projetait, «une activité à plein temps» – lui prenant, en quelque sorte, la tête aux sens propres et figurés du terme.

Revenue dans son pays, puis émigrée aux Etats-Unis, elle a fini par se découvrir, en ayant d'abord pris bien soin de se faire réaliser la

pire coupe de cheveux possible pour continuer, en quelque sorte, à cacher ses attraits et sa sexualité, qu'il lui a fallu, dit-elle, encore plusieurs années pour retrouver, petit à petit, derrière les inhibitions qu'elle s'était imposées. Devenue journaliste, revenue en Egypte pour couvrir le Printemps arabe, c'est encore dans sa liberté sexuelle qu'elle s'est trouvée agressée, victime, comme toutes les femmes quel que soit leur costume, d'un pelotage agressif de tous les instants.

Car la sexualité, dans cette affaire, est la clé de tout. Hijab, niqab, abaya, tous ces vêtements qui visent à ôter les femmes de la vue publique – entendez masculine – font reposer le contrôle social et familial de la sexualité sur le contrôle du corps des femmes. Mutilations génitales, prohibitions diverses visant la mobilité – costume entravant, interdiction de sortir à certaines heures ou dans certains endroits, de faire du vélo, de conduire une voiture – construisent ce contrôle, renforcé encore par l'impunité dont profitent le harcèlement sexuel et le viol, y compris aux mains des forces de l'ordre, ainsi que le meurtre des insoumises.

Cette situation, elle ne l'attribue pas à l'islam, dont le message fondamental a sans doute à peu près autant à voir avec le puritanisme wahhabite que la parole évangélique avec la morale victorienne, mais aux traditions du monde arabe et surtout à l'hégémonie que lui imposent aujourd'hui des régimes autoritaires et corrompus, servis par des clercs obsédés. Quant au combat auquel elle appelle, il ressemble finalement à celui entrepris il y a un siècle et demi en Europe et aux Etats-Unis pour la levée des tutelles masculines, le droit à l'éducation, à la représentation politique, aux sports, au libre usage de son corps et de sa sexualité. Et pas encore terminé. **Sylvie Arsever**